

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association AIDER du 20 mars 2022

Début de la séance : 11h

19 membres de l'association sont présents, 16 représentés.

Le président Jean-Marc Pellegrini commence par la lecture du **rapport moral** qui figure à l'annexe 1.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Tony Rasamoelina a démissionné du Conseil d'administration. Il reste membre de l'association et a proposé de continuer de s'occuper du jardin et de l'organisation de concerts caritatifs.

Thérèse Philippe est élue à l'unanimité au conseil d'administration.
Jean-Marc Guérinier est invité permanent.

Le conseil d'administration se compose de :

Président Jean-Marc Pellegrini

Trésorier Pierre Bernhard

Secrétaire Isabelle Cresto

Christian Barbéry

Andrée Girard

Christiane Larsonneur

Thérèse Philippe

Jean-Marc Pellegrini indique qu'AIDER cherche à bien cibler les actions menées. Le conseil d'administration a décidé d'acheter des couches, du lait pour bébés (3 charriots de supermarchés) remis à la protection civile et au Secours populaire et à destination de l'Ukraine. 1000€ ont été versés sur un compte ouvert par la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) afin de venir en aide aux Ukrainiens.

JM Pellegrini propose d'organiser des repas dans la salle Amélia Harjès afin de permettre aux réfugiés ukrainiens de se retrouver entre eux. La Préfecture des Alpes Maritimes s'attend à l'arrivée de 5.000 réfugiés ukrainiens.

Pierre Bernhard lit le rapport financier qui figure à l'annexe 2.

Quitus est donné à l'unanimité au conseil d'administration pour sa gestion.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2021 à la réserve générale.

Fin de l'assemblée générale à 12h15.

ANNEXE n°1 :
RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION AIDER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 MARS 2022
par Jean-Marc PELLEGRINI

Tout d'abord nous souhaiterions avoir une pensée pour **Doris Métris** qui nous a quittés en juillet 2021 et a laissé un grand vide. Il faut saluer son courage et sa détermination jusqu'au bout de sa maladie.

I. Nos actions diaconales

Notre association diaconale, tournée vers les plus démunis et les plus faibles, doit aussi gérer l'**imprévu**, comme l'a souligné notre pasteur Christian Barbéry dans une prédication.

Nous avons des **actions pérennes**, telles que les parrainages d'enfants à Haïti, l'aide aux personnes, la maison d'arrêt, mais nous devons également faire face à des situations plus compliquées.

C'est grâce :

- à vos **dons**,
- aux **cotisations**,
- aux revenus tirés de la **location** de la salle Amélia Harjès,
- à la vente de **produits artisanaux**,

que nous pouvons afficher une trésorerie saine, et une grande réactivité face aux demandes.

1. Migrants à Vintimille

La situation à **Vintimille** perdure malheureusement. Nous nous rendons régulièrement sur place pour apporter :

- de la nourriture
- des vêtements, bonnets,
- sacs de couchage
- et dernièrement des tentes.

Nous répondons ainsi aux besoins concrets et immédiats signalés par les responsables de la *Caritas*.

Nous avons récemment participé à une **réunion de la coordination des actions à la frontière Italienne** avec Amnesty, La Cimade, Caritas, Médecins sans Frontières etc... Cela permet de se rencontrer, de mieux connaître ces 16 associations qui mènent des actions complémentaires et de mutualiser nos efforts et moyens. Il est à noter que les associations françaises s'occupent majoritairement de soutien juridique.

Nos actions à Vintimille se font en partenariat avec **La Pastorale des Migrants**. Lors de la semaine œcuménique, le diacre Philippe Collet, en charge de la pastorale des migrants pour le diocèse de Nice, a salué, ici même, ces actions qui « cimentent » nos deux communautés.

2. Maraudes à Cannes

Les maraudes sur le secteur de Cannes nous impliquent tous les dimanches soir : repas chauds, vêtements et cadeaux de Noël.

Merci à celles et ceux qui accompagnent ces personnes et permettent de rompre leur solitude.

3. Colis de Noël pour la Maison d'arrêt de Grasse

Le 10 décembre, nous avons élaboré des **colis de Noël** destinés aux **détenus qui assistent au culte des aumôniers** de la Maison d'arrêt de Grasse.

D'autres colis ont été distribués aux 140 **détenus indigents** et aux mineurs mais cette année, le financement de ces colis a été assuré par *Parlons Ensemble* (dont le financement est assuré conjointement par le Conseil Général, la Mairie de Grasse, la CAF). Nous poursuivons notre partenariat avec *Parlons Ensemble* qui accueille les familles de détenus à la maison d'arrêt de Grasse.

4. La fondation La Cause

Nous poursuivons notre **parrainage d'enfants en Haïti** avec la fondation **La Cause**. La lecture de l'article du journal trimestriel de *La Cause* nous informe de la situation sur place.

Nous avons anticipé notre parrainage et ajouté un montant supplémentaire après le séisme qui a touché Haïti. La Cause s'occupe de huit orphelinats sur la place. Celui que nous parrainons, à ROGACH, n'a pas été touché par le tremblement de terre. La Cause a permis de financer la mise en place de cliniques mobiles, d'acheter du matériel.

NOUVELLES D'HAÏTI

Le 14 août 2021, un séisme de magnitude 7,2 frappait le sud-ouest d'Haïti. Les départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes, notamment les villes des Cayes, de Jérémie et de l'Anse à veau, furent les plus durement touchés: on déplore 2 200 morts, près de 320 disparus et 12 300 blessés. Les dégâts matériels sont aussi immenses : près de 130 000 maisons détruites ou gravement endommagées. Onze ans après le séisme de 2010, les haïtiens sont à nouveau sous le choc.

Cette catastrophe n'a pas touché les huit orphelinats partenaires de La Cause situés à Port-au-Prince et ses environs. Cependant, face à la détresse des familles sinistrées et des enfants isolés de la région ouest d'Haïti, la Fondation La Cause a décidé de s'impliquer et a déjà envoyé une aide d'urgence de 10 000 €.

Cette action en lien avec l'ONG ADRA a contribué à :

- distribuer des produits de premières nécessités (eau potable, kits alimentaires et kits d'hygiène)
- envoyer des personnels de santé sur place pour identifier l'urgence et porter aide et soins aux victimes
- installer une clinique mobile pour les soins ambulatoires et préparer l'évacuation des blessés graves vers Port-au-Prince.



À ce jour, le gouvernement et les partenaires passent à une phase de reconstruction dans de nombreuses zones touchées. Les efforts coordonnés pour apporter l'aide humanitaire à ceux qui en ont le plus besoin sont malheureusement entravés par la détérioration de la situation sécuritaire haïtienne. Malgré cela, ADRA et la Fondation La Cause parviennent à soutenir les sinistrés. Les familles commencent à se retrouver et aspirent à reconstruire leur foyer. La reconstruction des infrastructures avec des normes sismiques est à l'étude par ADRA.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont répondu à l'appel de fonds et invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à les rejoindre : sans vous, ces actions ne pourraient pas avoir lieu !

Véronique GOY
Directrice du Département
Enfance



RETOUR DE GRASSE : UN PARFUM DE CÔTE D'AZUR

Un temps idéal, des intervenants de grande qualité, des participants très investis et un lieu de séjour particulièrement plaisant... Pour notre séjour adapté à Grasse, du 29 juin au 6 juillet 2021, dans les Alpes-Maritimes, nous avons bénéficié de conditions propices à notre thème de réflexion : « Prendre soin de la Création ».

C'est au cœur du jardin méditerranéen du village-vacances *Les Cèdres*, sous une pergola fleurie, que nous avons écouté le pasteur Christian Barbery de la paroisse EPUdF de Grasse, Marie-

Élisabeth Picard du diocèse de Nice et Anne Divorne-Baudière partager leurs réflexions et leurs expériences adossées à la lecture de la Bible. Chacun de ces intervenants a insisté sur la nécessité de réintégrer l'homme dans la Création, à la faveur d'une relecture des versets qui appellent à servir et non à dominer.

Les travaux pratiques, nous les avons menés avec Jean Bossu et Nadine Castel de l'Association Botanique et Mycologique de la Siagne lors d'une balade savante et drôle et avec Audrey et Thierry Bortolini du Domaine de l'Olivine. Grâce à eux, c'est à une nature gourmande que nous avons goûté en testant leurs gelées de tubéreuse, de rose, de jasmin. Vraiment délicieuses...

À l'abbaye de Lérins où nous avons passé une journée, nous avons dialogué avec Frère Marie: les moines ont très tôt pris conscience de la fragilité de Saint-Honorat et ont cherché à limiter la surfréquentation touristique en prenant le contrôle de la compagnie de bateaux qui assure la desserte de l'île. C'est un des exemples de leur démarche éco-

logique ancrée dans la spiritualité chrétienne.

Le dimanche, le culte à La Chapelle Victoria nous a réunis pour une liturgie et une prédication en résonance avec notre thème: merci à Pierre Bernhard qui a présidé ce culte en accueillant des lecteurs braille au pupitre. À la fin du culte, le quatuor *Magenta* nous a offert un pur moment de musique grâce à une splendide interprétation de pièces de Mendelssohn et de Debussy. Un remerciement tout particulier à la paroisse de Grasse et à Jean-Marc et Pierrette Pellegrini, Christiane Larssonneur, Tony Rasamoelina et Chantal Roemer.

Enfin, nous ne pouvions séjourner à Grasse sans nous pencher sur les parfums, qu'ils soient outils de catéchèse comme Philippe Collet, diacre et créateur de par-



fums, nous l'a appris lors de sa conférence ou comme source de plaisir et d'intériorité, grâce à l'atelier de création de parfums animé par Corinne Marie-Tosello. Nous avons donné naissance à des créations très personnelles, à partir des bases fournies par Corinne, et ces souvenirs de notre séjour à Grasse ont pris le chemin du retour dans de jolis pochons fleuris.

J'ai plaisir à rappeler que ce séjour n'aurait pas lieu sans l'engagement des guides accompagnateurs bénévoles qui partagent le temps d'une semaine le quotidien des personnes mal ou non voyantes. Je suis toujours très émue de constater que ces guides veillent avec un soin exemplaire au bien-être de leur binôme, sans avoir d'expérience préalable de la déficience visuelle. J'aimerais ici les remercier pour cet exemple de fraternité chrétienne en action.

Dominique PAUVRET
Directrice du Département
Handicap Visuel



Le 4 juillet 2021, toujours avec la fondation *La Cause*, nous avons accueilli un **groupe de personnes mal-voyantes**: le matin ici-même pour le culte, et l'après-midi à la salle Amélia Harjès pour une conférence animée par le diacre Philippe Collet sur « le parfum dans la Bible ». Je vous invite également à lire le compte-rendu de cet événement.

II. Sources exceptionnelles de financement de nos actions

Vide-grenier au Bar-sur-Loup

Notre participation à un vide-grenier au Bar-sur-Loup a connu un vif succès et cette action sera reconduite cette année dans un autre lieu.

Cueillette des olives

Le samedi 13 novembre nous a réunis pour la cueillette des olives à Spéracèdes et dans le jardin Harjès. L'huile d'olive ainsi obtenue a été vendue au profit de notre association.

III. Fédération de l'Entraide Protestante

Le 11 décembre, à Antibes, nous avons participé à une journée organisée par la *Fédération de l'Entraide Protestante*. Le sujet était **«Accueillir – Écouter - Être à sa place»**. Les intervenants étaient de qualité. La journée s'est notamment déroulée sous la forme de jeux de rôle. Une riche documentation nous a été remise. Nous avons l'intention d'adhérer à la FEP, en dépit de la lourdeur du processus.

IV. Salle Amélia Harjès

En 2021, des **toilettes pour personnes à mobilité réduites (PMR)** ont été installées dans la salle Amélia Harjès. Ces travaux ont été financés par l'Église. *AIDER* a pris en charge le petit mobilier et les accessoires.

Nous avons posé des **nichoirs** dans le jardin et autour de la chapelle afin de favoriser la biodiversité. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'Église verte.

Conclusion :

Merci à toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, à vous toutes et tous pour votre soutien dirigé vers les plus démunis, les plus pauvres, dans notre foi, et l'Amour du prochain.

Jean-Marc Pellegrini

Président d'AIDER

ANNEXE n°2

RAPPORT FINANCIER de Pierre BERNHARD

Les ressources de l'association pour 2021 se montent à 25 962 €. Le plus gros poste, comme les années précédentes, est celui des dons, pour 16 066 € —voire 150 € de plus, voir ci-dessous—, suivi, mais de loin, des locations de la salle Émilia Harjès, pour une somme de 4 800 € et par le produit des ventes : confitures, artisanat, nichoirs, pains d'épices, à hauteur de 3 432 €.

Les locations ont bien sûr été affectées par les interdictions de réunion liées aux restrictions sanitaires, dont l'effet a été plus sensible sur les réservations de nos utilisateurs réguliers que sur les réservations ponctuelles, ne serait-ce que parce que les réunions de syndicats de co-locataires n'ont pas été interdites. Mais le magnifique élan de solidarité de nos donateurs a compensé, et au-delà, cette faiblesse. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

La ligne « Subvention d'exploitation » correspond à un don qui a été fait à l'Entraide protestante de Vence spécifiquement en faveur des migrants. Comme cette association — qui fait mille autres choses utiles— n'a pas d'action régulière en faveur des migrants, elle nous a fait passer cette somme, qui a pour nous le statut d'une subvention. (C'est l'Entraide de Vence qui émettra le reçu correspondant.) Cette incise est l'occasion de signaler qu'une partie significative de nos dons vient aussi de paroissiens ou paroissiennes de Vence.

Mais j'insiste : nous ne sollicitons ni ne recevons aucune subvention publique, ce qui garantit notre liberté d'action. Nous ne fonctionnons qu'avec les dons, les locations d'Harjès et les ventes.

Qu'avons-nous fait de ces ressources ?

Les dépenses se montent à 18 941 € :

Avant tout, venir en aide à des personnes dans le besoin, à hauteur de 5 497 €. Il y a eu des aides ponctuelles en urgence, et aussi des personnes que nous avons suivies un certain temps avec des aides régulières, bien que toutes ces situations-là soient pour le moment terminées.

Deux autres gros postes de dépenses de l'ordre de 2 000 € : d'une part, en raison du séisme en Haïti, le conseil d'administration a pensé bon d'augmenter et anticiper un peu notre don annuel habituel, le portant à 2 000 € (au lieu de 1 500 € jusque-là). D'autre part, nous restons actifs pour secourir les migrants bloqués à Vintimille. Cette action, en lien étroit avec nos frères catholiques de la Caritas à Vintimille et de la pastorale des migrants à Grasse, s'est montée, au plan financier, à 2 545 €. Mais au-delà de l'effort

financier, il faut noter l'engagement en temps et énergie des personnes qui s'y consacrent.

Cette dernière remarque est encore plus fondée concernant les maraudes pour aider les SDF à Cannes, pour une dépense de 1 117 €. (Mais qui ne nous coûtent que 96 € une fois déduits les dons affectés.)

Un mot enfin sur la colonne « 3 vallées ». Il s'agit de l'aide aux sinistrés de la tempête ALEX. Nous avons achevé de dépenser les dons spécifiques reçus en 2020 (dont le reliquat est indiqué).

Bilan : $25\,962 - 18\,941 = 7\,021$. C'est donc le montant de l'excédent d'exploitation de cette année.

Motion : je mets au vote la proposition d'affecter ce résultat à la réserve générale.

$17\,200\ € + 7\,021\ € = 24\,221\ €$. C'est donc la trésorerie disponible au 1^{er} janvier 2022. Cette trésorerie confortable nous permet d'envisager le futur. Nous pourrions augmenter nos aides si nécessaire, et faire face à un nouvel imprévu, dût-il se présenter.

Budget 2022 : Mais comme je ne sais pas prévoir l'imprévu, comme les années précédentes, je renonce à vous faire voter un budget prévisionnel.

Vote : Par contre, je vous demande, si vous le voulez bien, de voter le quitus de l'assemblée générale au conseil d'administration pour sa gestion.

Pour le conseil d'administration,

Pierre Bernhard
Trésorier

